Les mercredis de
l'INET à Paris
UN ÉVÉNEMENT DÉDIÉ AUX CADRES DE DIRECTION TERRITORIAUX



DOSSIER DOCUMENTAIRE

PLACE FAITE AUX FEMMES : QUEL SYMPTOME DANS LE MONDE DU TRAVAIL ?

> 20 février 2013

Dossier réalisé par le centre de ressources documentaires de l'INET

Les mercredis de
l'INET à Paris
UN ÉVÉNEMENT DÉDIÉ AUX CADRES DE DIRECTION TERRITORIAUX



Introduction

L'égalité professionnelle des femmes et des hommes devient une **priorité sociétale et gouvernementale** mais pour autant elle est loin de s'inscrire dans la réalité des collectivités territoriales.

En expliquant que les identités sexuées sont l'expression d'une construction sociale plus que d'un fait biologique, les études de genre ont bouleversé la lecture du rapport homme-femme dans la société. Elles contribuent à transformer les structures sociales, pour un meilleur équilibre des rapports de sexe, et intéressent même le grand public. Les managers sont-ils des hommes et des femmes comme les autres ? Existe-il des valeurs féminines et des valeurs masculines de management ? **Le genre influence-t-il la façon de gérer ses collaborateurs et ses collaboratrices ?** *(Document 1 : Le coming-out des questions de genre, Ludovic Viévard, M3 Société urbaine et action publique, n° 4, hiver 2012-2013, p.73-77 et Document 2 : Le management a-t-il un sexe ?, Lettre du cadre territorial, n° 410, 1er novembre 2010, p. 14-18)*

La **hiérarchie des genres demeure active dans toutes les organisations**. La parité numérique n'est pas garante de l'égalité. *(Document 3 : Fortes difficultés des femmes sur le marché du travail en 2011, INSEE, Brèves d'Aval, n°46, mars 2012, 3 p. ; Document 4 : Les femmes au travail, c'est bon pour la croissance, Le Monde, 17 décembre 2012, 2p. ; Document 5 : Laurence Parisot rouvre le dossier de l'égalité hommes-femmes, Les Echos, 5 mars 2012, 1 p.)*

La question de l'**accès des femmes aux postes de direction** n'est ni nouvelle ni propre à la fonction publique. La proportion de femmes aux postes les plus élevés, dans les entreprises comme dans l'administration, peine à évoluer et la discrimination des carrières entre les hommes et les femmes cadres s'inscrit très précocement dans les parcours professionnels. *(Document 6 : L'inégalité entre les femmes et les hommes dans la haute fonction publique, Françoise Milewski, Travail, genre et sociétés, n° 12, novembre 2004, p. 203-212 ; Document 7 : L'accès des femmes aux emplois supérieurs dans la fonction publique : avancées et résistances, Ghislaine Doniol-Shaw, Laurence Le Douarin, Revue française d'administration publique no 116, 2005, p. 671-686)*

Au sein des grandes collectivités territoriales, les femmes représentent moins de 8% des directeurs généraux des services et à peine plus de 20% des directeurs généraux adjoints. L'égalité professionnelle ne progresse dans une collectivité que si elle constitue un enjeu et répond à une **ambition collective**. 60 % des administrateurs exercent des emplois de direction générale dans de grandes collectivités. Ils sont donc tenus à l'exemplarité de l'organisation du travail qu'ils proposent. Celle-ci doit être adaptée à l'articulation des temps de vie, pour permettre de concilier sereinement vie personnelle et vie professionnelle. *(Document 8 : « Posons systématiquement la question de l'égalité » : interview de Muriel Sam-Giao, Lettre du cadre territorial, n° 419, 1er avril 2011, p. 3 et Document 9 : L'égalité professionnelle : une ambition collective: interview de Bruno Vincent et de Jean-Christophe Baudouin, Lettre du cadre territorial, n° 409, 15 octobre 2010, p. 30-31)*

Les mercredis de
l'INET à Paris
UN ÉVÉNEMENT DÉDIÉ AUX CADRES DE DIRECTION TERRITORIAUX



Éléments bibliographiques

DOCUMENTS EN LIGNE

Égalité salariale entre les femmes et les hommes
La délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes considère que : en matière d'égalité professionnelle, l'enjeu est moins de produire de nouvelles normes législatives que d'appliquer celles qui existent ; et que les inégalités de salaire reflétant souvent une accumulation de pratiques discriminatoires ou différenciées subies par les femmes, et qui font partie intégrante des politiques sociales des entreprises et des établissements, on ne peut aborder cette question que de manière globale.
Sénat - Rapport n° 334 - 2012-02-07

Les inégalités de salaire entre les femmes et les hommes dans la fonction publique
En 2009, les femmes salariées de la fonction publique d'Etat gagnaient en moyenne, pour des emplois à temps complet, un salaire net mensuel inférieur de 379 euros à celui des hommes. Cet écart était de 178 euros dans la fonction publique territoriale et de 544 euros dans les établissements publics de santé selon les chiffres publiés par le ministère de la fonction publique dans son rapport annuel 2010-2011. Même si les différences de salaires entre les femmes et les hommes sont moindres dans le secteur public, de l'ordre de 17 % contre environ 24 % dans le privé, les inégalités de salaires existent bel et bien…
Observatoire des inégalités - 2011-10-24

Bilan de l'application des dispositifs promouvant l'égalité professionnelle entre femmes et hommes
Malgré l'importance du dispositif législatif et conventionnel visant à la promouvoir, l'égalité professionnelle reste peu traitée par la négociation collective, tant au niveau des branches que des entreprises. Freins, en amont et en parallèle, résistances et manque d'implication des partenaires sociaux contribuent à pérenniser les inégalités entre les sexes dans le monde du travail. La Délégation aux droits des femmes et à l'égalité du CESE prend en compte tous ces facteurs et met en relief des leviers d'actions.
CESE - 2012-03-07

La territoriale au féminin en 2009
Dans la fonction publique territoriale, fin 2009, 59,6 % des emplois permanents sont occupés par des femmes. Si l'on inclut les effectifs des agents non titulaires non permanents et des emplois aidés, le taux de féminisation est de 61,2 %. En 2009, il y a eu peu de changements par rapport à 2007 et 2005. Les évolutions qui interviennent sur le taux de féminisation sont liées à l'intégration depuis 2005 des personnels dans le cadre des transferts liés à l'acte II de la décentralisation. Les femmes, qui sont majoritaires dans de nombreuses filières, sont systématiquement moins nombreuses dans les emplois de cadres…
DGCL - Synthèse n° 49 - 2012-12-31

Etude sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la FPT
A la demande du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT), quatre étudiants du master "gestion publique" de Sciences Po ont réalisé un guide méthodologique sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans la fonction publique territoriale. Objectif de ce document : donner aux collectivités des clés de lecture sur cette question, leur permettant de comprendre les enjeux, les obstacles et les bénéfices à attendre d'une démarche de réduction des inégalités entre les deux sexes. Les collectivités prêtes à s'engager dans ce vaste chantier trouveront dans ce guide des pistes pour réaliser leur diagnostic, ainsi que sept fiches constitutives d'un véritable plan d'action en matière d'égalité professionnelle.
CSFPT, septembre 2012, 105 p.

L'accès des femmes aux postes de direction générale dans les grandes collectivités locales
La place des femmes dans la fonction publique territoriale est essentielle. Aujourd'hui largement majoritaires en nombre dans les effectifs des collectivités, c'est sur leur travail que repose la mise en œuvre d'un bon nombre de politiques publiques notamment dans les secteurs culturel ou social. Pour autant, précisément, nous nous sommes trop vite habitués dans notre environnement professionnel pourtant novateur en de nombreux domaines, à des postures discriminantes et perçues comme acquises. Parmi celles-ci (sexuation des métiers, précarité des situations de travail…) il en est une qui, pour nous, administrateurs territoriaux et administratrices territoriales, est particulièrement choquante : il s'agit de la difficulté d'accès des femmes aux postes de responsabilité de nos collectivités et plus particulièrement aux emplois de direction générale.
Rapport de l'AATF, 8 mars 2010

Du plafond de verre aux plafonds de verre : l'inégal accès des femmes et des hommes aux emplois de direction générale des grandes collectivités territoriales
Au sommet de la pyramide administrative des grandes collectivités territoriales, les femmes sont fortement sous représentées : moins d'un directeur général des services sur dix est une femme et à peine plus d'un directeur général adjoint sur cinq est une femme. Contrairement à une idée répandue, les femmes ne font pas face, dans leur carrière professionnelle, à un unique plafond de verre mais à une multiplicité. Les inégalités d'accès entre les femmes et les hommes se reproduisent à tous les niveaux de la hiérarchie administrative.
INET, juillet 2010

Le poids des normes dites masculines sur la vie professionnelle et personnelle d'hommes du monde de l'entreprise
Une vingtaine d'hommes ont accepté, pendant près de deux heures, de se pencher sur leur parcours professionnel, en tant qu'hommes, en lien avec les femmes de leur vie, leurs enfants, et les femmes dans leur travail. Le présent rapport s'attache, dans un premier temps, à analyser les réactions des personnes auditionnées à la présentation des normes dites masculines. Il tentera ensuite d'examiner les tensions repérées par ces cadres dans leur parcours de vie professionnelle et dans leurs manières d'articuler leurs responsabilités professionnelles et de donner des clés de lecture aux écarts constatés entre les aspirations revendiquées et les pratiques, avant de livrer quelques conclusions pour l'avenir.
ORSE, mai 2012, 44 p.

La politique d'égalité professionnelle en France - éléments de comparaison avec le Québec, la Belgique et la Suède
L'objectif du rapport défini par lettre du 13 juin 2012 de la ministre des droits des femmes et du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social est de proposer des améliorations en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, sur la base d'une analyse comparative des dispositifs français et d'exemples étrangers. Il s'agit en particulier d'identifier les moyens pour s'assurer que les employeurs remplissent leurs obligations, et que l'ensemble des acteurs s'approprient les enjeux. Le rapport aborde les mécanismes visant à promouvoir l'égalité professionnelle dans le code du travail en France, parmi lesquels figure la pénalité financière créée par la loi du 9 novembre 2010 pour les employeurs non couverts par un accord ou un plan d'égalité professionnelle, et les dispositifs mis en place sur ce champ par le Québec, la Belgique et la Suède.
Inspection générale des affaires sociales, janvier 2013, 320 p.

OUVRAGES ET ETUDES

Un siècle de travail des femmes en France - 1901-2011


Margaret Maruani, Monique Meron
La Découverte, 2012, 230 p.
A rebours des idées reçues, cet ouvrage met en évidence le poids indiscutable de l'activité laborieuse féminine dans le fonctionnement économique, sa remarquable constance, en dépit des crises et des récessions, par-delà les périodes de guerre et d'après-guerre. Jamais moins du tiers - et désormais près de la moitié - de la population active : telle est la part des femmes dans le monde professionnel au XXe siècle en France.

Le travail du genre

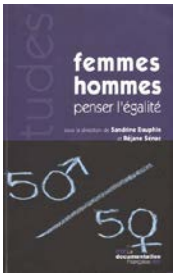

Jacqueline Laufer, Catherine Marry, Margaret Maruani
La Découverte, 2010, 368 p . – (Collection Recherches)
Peut-on, aujourd'hui, s'intéresser au travail, à l'emploi, au chômage, sans voir la différence des sexes ? La question est moins saugrenue qu'il n'y paraît. Longtemps, les sciences sociales du travail ont ignoré le genre, l'ont traité comme une variable secondaire, subalterne et facultative. Nous n'en sommes plus là aujourd'hui, et c'est heureux. Ce livre tente de décrire, discipline par discipline, l'émergence d'analyses sexuées du monde du travail. Il montre comment l'introduction du masculin/féminin renouvelle les approches, les problématiques et les concepts.

Travail et emploi des femmes


La Découverte, 2011, 128 p.
Depuis les années 1960, en France comme partout en Europe, l'emploi féminin progresse à la manière d'une lame de fond. La féminisation du salariat et la montée en puissance du secteur tertiaire, les transformations du rapport à l'emploi et des comportements d'activité féminins, la réussite des femmes dans le système scolaire et universitaire constituent les principaux ingrédients de cette mutation. Les écarts de salaire faiblissent mais demeurent, les disparités de carrière perdurent, la ségrégation professionnelle reste dominante. Comment les différences, les clivages, les hiérarchies entre hommes et femmes se

(re)construisent-ils ? Plus de femmes actives, salariées, instruites, mais aussi plus de femmes au chômage, en situation précaire et en sous-emploi. C'est cette situation contradictoire que ce livre se propose d'analyser, dans toute sa complexité.

Femmes-hommes - Penser l'égalité
Sandrine Dauphin, Réjane SÉNAC
La Documentation française, 2012 – 210 p.



En France, l'égalité hommes-femmes devant la loi est un principe constitutionnel depuis 1946. Dans les faits, qu'en est-il du modèle français d'égalité ? Cet ouvrage interroge les tensions entre dynamique égalitaire et recomposition des inégalités dans une approche pluridisciplinaire (juridique, politique, sociologique, économique, démographique et neurobiologique). Composé de chapitres généraux, de dialogues entre universitaires, ainsi que de focus sur des sujets particulièrement porteurs de débats ; il est structuré en trois parties :